142.

CONFESSION DE LUCAS, MALADE, A SON INTRUS.

QUATRIÈME ÉDITION.

A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE DE GUERBART,
Libraire, rue Dauphine, hôtel de Genlis,
N°. 92.

M. DCC. XCII.

Cette CONFESSION *est tirée du N°. VI, du Journal intitulé:* Les Loisirs d'un Curé, etc. *pour lequel on s'abonne chez* GUERBART, *Imprimeur-Libraire, rue Dauphine, hôtel de Genlis, N°.* 92.

CONFESSION
DE LUCAS,
MALADE,
A SON INTRUS.

(Lucas étoit malade depuis plusieurs jours. Le vrai Pasteur avoit été forcé de s'absenter par les outrages et les violences des Démocrates. Il reparoissoit assez souvent dans sa Paroisse; mais ce n'étoit presque qu'à la derobée. On l'attendoit, et Lucas qui sentoit son danger augmenter, espéroit lui faire sa Confession. Cependant l'Intrus lui avoit fait plusieurs visites, et lui avoit proposé de mettre ordre à sa conscience. Lucas avoit toujours éloigné cette proposition. Il pensoit à appeler un bon Curé du voisinage; mais il lui survint un redoublement qu'on n'attendoit pas. On est obligé de recourir au plus vîte à l'Intrus. Celui-ci arrive, et après les préparations ordinaires, la Confession commence ainsi :

Lucas. Mon Père, je ne me suis pas confessé depuis Pâques.

L'Intrus. Cela commençoit à devenir un peu long, mon enfant, pour vous surtout qui autrefois approchiez assez souvent des Sacremens.

Lucas. Mon Père, il est vrai qu'il ne faut pas s'excuser en confession; mais, voyez-vous,

c'est que toutes ces affaires-là vous dérangent. On ne sait trop à quoi l'on en est.

L'Intrus. Mais toutes ces affaires-là n'auroient pas dû, mon cher Lucas, vous empêcher de faire votre devoir.

Lucas. Hélas, mon Père, sait-on aujourd'hui quand on a fait son devoir? J'avois pensé quelquefois à me confesser à M. notre Curé que vous avez remplacé; mais il est si rarement ici, et l'on a tant de peine à le trouver!

L'Intrus. Mais j'y étois, mon enfant.

Lucas. Je le sais bien, Monsieur; mais....

L'Intrus. Je sais ce que vous voulez dire. Vous vous embarrassez de rien, mon ami. Je suis Prêtre comme votre ancien Curé; et même aujourd'hui, c'est moi qui vous suis envoyé pour cela.

Lucas. Vous savez bien, Monsieur, qu'on n'a pas grande confiance à toutes ces autorités données par l'Assemblée, pour des choses spirituelles; et puis, ne nous avez-vous pas dit vous-même, lorsque vous n'étiez que notre Vicaire, mais Vicaire donné par la bonne main, ne nous avez-vous pas dit vous-même que, s'il venoit un Curé à la nouvelle mode, on ne devoit pas se confesser à lui; que ses absolutions ne vaudroient rien; et que vous-même, si vous aviez ce malheur-là, vous défendiez d'avance de s'adresser à vous? Je vous ai donc obéi, Monsieur.

L'Intrus. J'ai dit tout cela, papa Lucas; mais depuis, je me suis mieux instruit.

Lucas. Quand vous nous disiez cela, Monsienr, vous prétendiez bien y avoir réfléchi suffisamment; mais ce que je vous dis, c'est

que dans ce tems-là vous disiez comme Monsieur notre Curé, et une infinité de bons Prêtres que je connois; vous disiez comme tous les Evêques de France, et ce que vous disiez pour lors, le Pape l'a dit de même depuis. J'ai vu son Bref, et je sais qu'il est véritablement de lui. Cela faisoit des autorités, voyez-vous, et j'ai bien retenu ce que vous nous avez dit, avec M. le Curé, que quand l'Eglise s'étoit expliquée par la bouche du Pape et des Evêques, il n'y avoit plus à regimber, et vous regimbez pourtant aujourd'hui, vous, Monsieur.

L'Intrus. Mon ami, si.....

Lucas. Tenez, Monsieur, je ne suis pas en état de raisonner de tout cela; mais je m'en tiens à l'Eglise; si bien que je ne vous aurois pas fait appeler, si je n'avois vu un danger si pressant qu'il m'étoit impossible d'appeler un autre Prêtre; car je sais bien, et vous-même nous l'avez encore dit quand vous pensiez bien, que ce n'étoit qu'au défaut de tout autre, et dans l'impossibilité d'en trouver, qu'on pouvoit s'adresser à ces Curés sans jurisdiction, tel que vous êtes, sans vouloir vous fâcher; parce que l'Eglise leur donne alors ses pouvoirs.

L'Intrus. Allons, allons, ne vous fatiguez pas à toutes ces misères : Commencez votre confession.

Lucas. Mon Père, je n'ai manqué que deux fois mes prières; mais je les ai faites souvent avec distraction.

L'Intrus. Après, mon enfant.

Lucas. Je ne vois autre chose, sur le pre-

mier Commandement ; mais sur le second, j'ai à me reprocher un faux serment que j'ai fait pour me tirer d'un mauvais pas.

L'Intrus. Il n'y a mauvais pas qui tienne, mon cher Lucas ; le parjure n'en est point un péché moins horrible aux yeux de Dieu.

Lucas. Hélas, mon Père, ce n'est pas que je veuille m'excuser ; je sens combien il est affreux de prendre le Saint Nom de Dieu à témoin d'une chose qu'on sait fausse dans sa conscience ; mais enfin, j'ai vu tant de Prêtres, huit ou quinze jours après nous avoir dit que toutes ces affaires de Constitution et de Serment détruisoient la Religion, et qu'ils ne pouvoient faire le Serment de l'observer sans faire un péché, quand je les ai vus ensuite jurer pour conserver leur place, au point même que quelques-uns disoient qu'il falloit songer à la vie avant de songer à la mort, et autre conte de cette sorte ; comme vous, Monsieur, qui disiez que si vous aviez eu de quoi vivre, vous n'auriez pas juré. J'ai pensé que dans le cas où j'étois, je pouvois aussi jurer contre ma conscience ; car, voyez-vous, c'étoit un homme qui vouloit m'arracher une dette que je ne pouvois pas lui payer, et qui m'a fait assigner au serment. Il auroit fait vendre mes meubles à la porte. Moi donc, qui savois bien que je lui devois, et qui, Dieu merci, me promettois bien de lui payer quand je pourrois, comme je lui ait dit moi-même entre quatre yeux, j'ai cru pouvoir me tirer d'embarras par un serment, tout comme vous faites. Je n'en croyois pas mieux faire pour cela, mon Père ; mais enfin, je

me suis laissé aller, et j'ai tâché de me rassurer par votre exemple.

L'Intrus. Allons, après, après.

Lucas. Mon Père, je m'accuse d'avoir manqué à corriger mes enfans.

L'Intrus. Mais les Offices, vous n'en parlez pas.

Lucas. Vous avez raison. Je n'y pensois pas, mon Père. Je m'accuse d'avoir assisté aux Offices schismatiques.

L'Intrus. Mais ce n'est pas là ce que je veux vous dire. C'est d'avoir manqué aux Offices qu'il faut vous accuser.

Lucas. Ah, mon Père, pour cet article-là, je ne me souviens pas d'y avoir manqué, sinon une fois que je n'ai pu me rendre à la Messe du Village voisin, et trois ou quatre fois au plus que je n'ai pu aller aux Vêpres; mais je les ai récitées en mon particulier. Vous savez bien que vous nous aviez dit vous-même, avant votre Serment, qu'il valoit mieux réciter son Office dans sa maison, que d'aller aux Offices des Intrus qui viendroient à la place du vrai Curé. J'ai bien retenu cela, Monsieur, et, voyez-vous, j'ai plus de foi à ce que vous disiez dans ce tems-là, qu'à ce que vous dites aujourd'hui.

L'Intrus. Hun, hun. Allons, continuez.

Lucas. Mon Père, je m'accuse d'avoir travaillé, le Dimanche, dans la moisson, sans aucune nécessité, pour obéir à mon Maître.

L'Intrus. Vous avez mal fait, mon cher.

Lucas. Je le sais, mon Père, et je le disois moi-même à mon Maître. Je lui soutenois que je ne lui devois pas obéir, quand

il me commandoit quelque chose de contraire à la Loi de Dieu, comme étoit de travailler le Dimanche, sans une vraie nécessité ; mais il m'a répondu que c'étoit là le vieux Catéchisme ; qu'aujourd'hui les Curés de la Nation ne veulent plus de cet article-là, et qu'ils disent tout court qu'il faut obéir à ceux qui nous commandent, et que c'est là la Loi de Dieu.

L'Intrus. Mais, mon ami, la Loi de Dieu ne change pas. Elle est aujourd'hui ce qu'elle a toujours été. Votre Maître entend mal ce que nous disons.

Lucas. Je le crois bien, mon Père ; mais pourtant, vous dites qu'il faut toujours obéir à la loi des hommes, et vous blâmez ceux qui exceptent tout ce qui est contraire à la Loi de Dieu ; et puis mon Maître qui va boire votre vin au coin de votre feu, s'en revient ensuite avec nous ; et tout riant de vous, il appelle ce que vous dites là tantôt nouvel Evangile, tantôt nouveau Catéchisme.

L'Intrus. Laissez-là votre Maître, mon pauvre Lucas, et avancez votre Confession.

Lucas. C'est vrai, mon Père ; mais, tenez, cela me chagrine qu'on se moque comme ça de vous, et que vous ne le voyez pas..... Je ne sais plus où j'en étois, mon Père ; remettez-moi, s'il vous plaît.

L'Intrus. Vous en êtes au quatrième Commandement.

Lucas. Je ne vois plus rien là-dessus, mon Père. Sur le cinquième, je m'accuse d'être parti un jour avec une fourche, dans le dessein de tuer un homme qui est puissamment riche,

et se sert de cela pour me faire bien des torts.

L'Intrus. Mon ami, le bon Dieu veut que nous souffrions avec patience, et que nous ne rendions pas le mal pour le mal.

Lucas. Oui, mon Père, mais j'ai été, comme vous pouvez le savoir, quelque tems enragé pour cette Constitution que vous avez jurée. J'ai prié M. le Maire de m'expliquer ce que vouloit dire cela : qu'un des premiers droits de l'homme est la résistance à l'oppression. Il m'a répondu que cela vouloit dire que, quand quelqu'un plus puissant que nous veut nous accabler de son pouvoir, pour nous faire du tort, nous avons le droit de lui résister, avec les armes qui sont en notre puissance. Tout de suite que je me suis souvenu de ce coquin de riche qui me fait tant de mal, je suis allé prendre ma fourche pour l'attendre dans un bois et lui ouvrir la bedaine; mais heureusement j'ai pensé à part moi, et je me suis dit qu'il valoit mieux continuer de souffrir pour l'amour de Dieu que de faire un si grand malheur. C'est que cette Constitution, comme vous le voyez bien, Monsieur, n'est pas toujours bien chrétienne.

L'Intrus. Vous avez eu raison, Lucas. Après, mon Enfant.

Lucas. Mon Père, je m'accuse d'avoir eu un mauvais desir sur la femme de mon voisin. Je pensois que je pourrois bien l'épouser avec la dispense de notre nouvel Evêque, qui n'en est pas chiche; car il vient de permettre à un beau-frère d'épouser sa belle-sœur.

L'Intrus. Mais votre voisin n'est pas mort.

Lucas. Cela est bien vrai, mon Père; mais je

disois comme ça en moi-même que notre nouvel Evêque qui a pris la femme de l'ancien qui est son Evêché, pourroit bien aussi me donner dispense pour épouser la femme de mon voisin ; et que vous, qui avez pris la Cure, autrement dire, la femme de notre ancien Curé qui est encore vivant, vous n'auriez pas répugné à faire ce mariage.

L'Intrus. Quelle singulière idée ! Après, mon pauvre Lucas, après.

Lucas. Mon Père, je m'accuse..... Me voilà encore une fois perdu, mon Père.

L'Intrus. Vous en êtes à l'impureté ; auriez-vous encore quelque chose là-dessus ?

Lucas. Je ne sais trop, mon Père ; certaines libertés secrètes qui étoient autrefois des péchés, le sont-elles encore ?

L'Intrus. En doutez-vous, mon ami ? Ce qui a été péché, l'est toujours ; et celui dont vous parlez en particulier est une faute très-griève aux yeux du Seigneur.

Lucas. Quoique je vous demande cela, mon Père, je n'en doute pas trop, da ; mais dans le tems que j'étois dans toutes ces idées de Révolution, et que j'allois à vos Offices, je m'étois laissé tenter de croire que la Constitution avoit ôté ce péché, quand elle dit que tout ce que la Loi ne défend pas est permis, et que la Loi ne défend que ce qui nuit à autrui ; car, mon Père, vous pensez bien que ces vilaines choses-là ne font point de tort à notre prochain.

L'Intrus. Vous prenez tout de travers, Maître Lucas. Ce n'est pas la loi des hommes qui défend cela, mais la Loi de Dieu.

LUCAS. Mais, si la Loi de Dieu le défend, comment nous dit-on que cela est permis, quand la Loi des hommes ne le défend pas ? Je vous assure, mon Père, que je suis bien aise de m'être débarrassé de toutes ces pauvretés de la Constitution qui brouille les têtes, et feroit croire qu'il n'y a plus ni foi ni loi. Toutefois, mon Père, je m'accuse d'y être tombé quelquefois.

L'INTRUS. Je crois que vous avez commis vos péchés, tout exprès pour faire querelle à la Constitution. Allons, avançons ; mais je m'apperçois que vous êtes fatigué de parler. Cela n'est pas étonnant, tant vous dites de choses qui ne reviennent à rien. Croyez-moi prenez quelques instans de repos. Je vais vous faire donner un bouillon.

LUCAS. Je le veux bien, mon Père, et je vous suis obligé de votre attention.

(*L'Intrus se retire : on apporte un bouillon au Malade, et après un interval suffisant, le bon Curé constitutionnel retourne auprès du lit, et reprend en ces termes*) :

Lucas, nous en étions au sixième Commandement.

LUCAS. je ne vois plus rien sur cette matière. Sur le septième, je m'accuse, mon Père, d'avoir, dans la moisson, pris en deux fois, environ quinze gerbes de blé à mon prochain.

L'INTRUS. Mon Enfant, il faut en bien demander pardon à Dieu, et faire restituer cela avant votre mort.

LUCAS. Très-volontiers, mon Père. Je fais ce qu'ordonne là-dessus la Loi de Dieu ; mais vous ne diriez pas que je m'étois mis alors dans

l'esprit que je viendrois à confesse à vous, (quoique j'aye depuis changé de résolution) et je m'attendois que vous m'en auriez absous sans me faire restituer.

L'Intrus. Comment cela, mon ami? Trouverez-vous jamais un Confesseur qui vous exempte de restituer un bien que vous avez volé?

Lucas. Je conviens, mon Père, que ce que vous dites là est assez juste; mais dans ce tems-là que toutes ces idées de nouvelle Religion m'avoient fait tourner la tête, je m'étois fourré dans l'esprit que, si vous trouviez bien des Confesseurs pour vous donner l'absolution sans vous faire restituer les douze cents livres que vous volez tous les ans à notre ancien Curé, je devrois bien en trouver, vous le premier, pour m'exempter de la restitution d'une quinzaine de gerbes de blé, que j'avois prises sans conséquence.

L'Intrus. Le pauvre homme, de quoi il va se casser la tête! Allons, mon ami, il faut restituer.

Lucas. Oui, mon Père, j'y consens de tout mon cœur. Si vous faites mal, ce sont vos affaires. Pour moi, je veux faire mon devoir, et ne pas m'exposer à mourir, chargé du bien d'autrui.

L'Intrus. Il faut toujours que vous vous fatiguiez les poumons assez mal à propos. Après, après.

Lucas. Mon Père, je m'accuse d'avoir pris scandale de la conduite du nouveau Monseigneur, qui, quand notre compère Louis a été lui demander une dispense, le jour de Saint-

Marc, étoit à manger un bon Jambon, et d'avoir dit que puisque ça étoit comme ça, je mangerois bien aussi de la viande, quand j'en aurois, sans m'embarrasser ni de Vigiles, ni de Carême, et que j'avois été bien bon d'avoir laissé gâter la moitié d'un pâté, plutôt que de le manger le jour des Cendres, tandis que tous ces Evêques qu'on nous donne-là ne se gênent pas. Voilà comme je disois, et je m'en repents bien. Heureusement, je n'en ai pas été plus loin.

L'Intrus. Vous avez bien fait, mon Enfant, de renoncer à cette mauvaise volonté ; mais il ne faut pas croire si légèrement du mal des Evêques.

Lucas. Je n'ai pas cru cela légèrement, mon Père ; car compère Louis ma assuré l'avoir vu, et compère Louis n'est pas un homme à inventer une méchanceté comme celle-là. Mais, mon Père, de quels Evêques est-il défendu de penser du mal ?

L'Intrus. Pourquoi me demandez-vous cela ?

Lucas. C'est, mon Père, qu'il m'a paru que vous n'étiez pas fâché qu'on pensât du mal des anciens, quand vous nous disiez, comme si vous aviez lu dans leur cœur, que ce n'étoit que par entêtement et par intérêt qu'ils avoient refusé le Serment, et qu'ils cherchoient à ameuter le Peuple, et à faire couler des ruisseaux de sang dans tout le Royaume ; tandis que vous nous aviez dit auparavant que vous ne pouviez pas vous-même faire ce Serment, parce que l'Eglise étoit perdue si tout cela avoit lieu.

L'Intrus (se tournant de côté, comme pour cracher, dit à part) : on diroit que cet homme-là prend à tâche de faire ma Confession, plutôt que la sienne ; (puis se rapprochant du Malade, et élevant la voix) après, mon ami.

Lucas. Mon Père, je m'accuse de m'être enivré quatre fois.

L'Intrus. Prenez-garde de contracter cette mauvaise habitude, mon ami. Promettez moi bien sincèrement de vous en corriger, si Dieu vous rend la santé.

Lucas. Oui, mon Père ; car je ne veux pas suivre l'exemple de tous ces mauvais Prêtres de la Constitution, qu'on voit toujours au cabaret, buvans et encourageans les autres à boire.

L'Intrus. Soyez simple dans votre confession, mon cher Lucas. Il suffit de dire qu'on a péché, sans parler des autres.

Lucas. J'ai tort, mon Père. C'est, entendez-vous bien, que nous n'étions pas accoutumés à voir comme ça nos Prêtres toujours fourrés dans les guinguettes.

L'Intrus. Après, après.

Lucas. Mon Père, je ne me souviens plus de rien. Interrogez-moi, s'il vous plaît.

L'Intrus. Vous n'avez rien dit sur la médisance. N'auriez-vous pas quelque chose à vous reprocher sur cet article ?

Lucas. Mon Père, j'ai quelquefois mal parlé d'un Vicaire qui a pris la Cure de son bienfaiteur, qui l'avoit demandé de préférence à plusieurs autres qu'il avoit à son choix, et qui a eu pour lui beaucoup de bontés. J'ai dit que c'étoit le dernier des ingrats. Je ne vous nomme pas, mon Père, comme vous voyez.

Je me souviens de ce que vous venez de me rappeler, qu'il ne faut pas dire les péchés des autres.

L'Intrus. N'avez-vous rien sur l'orgueil ?

Lucas. Hélas ! mon Père, j'en ai beaucoup, et je ne sais lenombre des péchés que j'ai commis sur ce point. J'ai eu assez de présomption de moi-même, pour croire que je serois bien aussi capable d'être Prêtre que ce Moine, qui, l'autre jour, prenoit les cérémonies des fiançailles pour celles du mariage, et manqua se battre avec son Magister qui lui soutenoit que les personnes n'étoient pas mariées, et que tant d'autres que je vois par-ci par-là qui n'en savent pas davantage, et font tout de travers.

L'Intrus. Et sur la colère?

Lucas. Ho ! je me suis plus de mille fois emporté contre cette Assemblée qui avoit bien besoin de nous envoyer comme ça des Prêtres schismatiques.

L'Intrus. Vos filles, maître Lucas, sont bien mondaines. Les avez-vous reprises de tems en tems, là ?

Lucas. Hélas, mon Père, j'ai beau les reprendre, elles disent que nous avons aujourd'hui de petits Curés si glorieux, qu'elles ne craignent plus d'être grondées à confesse pour cette affaire-là. Je me chagrine contre elles ; elles me répondent que la liberté est en France, que tous les hommes sont égaux, et que le tems de l'autorité des Pères et des Mères est passé. Je me chagrine de reste. Il y en a une qui a été jusqu'à me dire qu'elle se faisoit belle pour plaire à M. le

nouveau Curé, parce que la mode alloit venir que les Curés se marieroient, et qu'il y en avoit déjà trois de mariés publiquement à Paris. Hélas ! Monsieur, nous sommes dans un pauvre règne.

L'Intrus. Vous me faites pitié, Lucas. Allez, pauvre homme; achevez votre Confiteor.

(Lucas achève son Confiteor. L'Intrus lui fait une exhortation, et se dispose à lui donner l'absolution).

Lucas. Monsieur, avant de recevoir de vous l'absolution, je dois vous avertir que je ne veux pas avoir part à votre schisme, et je vous prie de vous souvenir que je ne vous ai fait appeler que dans la dernière nécessité.

L'Intrus. Vous vous arrêtez à rien. Au reste je ne veux pas vous gêner dans votre façon de penser. (Il lui donne l'absolution, et lui propose les autres Sacremens).

Lucas. Monsieur, j'ai reçu de vous le Sacrement indispensable pour la rémission de mes péchés. Je me remets entre les mains de Dieu pour le reste.

L'Intrus s'en retourna au plus vîte, honteux comme un Renard à qui on a coupé la queue ; et ainsi finit la Confession : mais ceux qui sentent un peu la portée des choses, trouvent qu'il n'étoit pas si bête, ce bon Lucas.

FIN.